



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

étudiants

Question orale n° 892

Texte de la question

M. Bernard Gérard appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la nécessité de favoriser une plus large ouverture des grandes écoles aux élèves boursiers dans le souci légitime de favoriser la mixité sociale. Dans ce cadre, il insiste sur l'importance du rôle joué par les classes préparatoires et l'intérêt qui s'attacherait à développer davantage ces filières d'excellence dans les lycées publics. Sur la métropole lilloise dont il est l' élu, les filières scientifiques et littéraires sont bien représentées dans l'enseignement public ; il n'en va pas de même pour la préparation aux grandes écoles de commerce où le seul choix ouvert aux étudiants se situe dans le secteur privé : Saint-Paul, l'ESC et l'IESEG à Lille, Saint-Jean à Douai avec un coût de scolarité par conséquent inabordable pour un élève boursier. Il plaide donc pour l'ouverture d'une telle filière qu'il serait tout à fait possible d'implanter dans un lycée public, le lycée Kernanec situé sur sa ville, à Marcq-en-Baroeul, dont la partie « collège » vient d'être rattachée à deux autres établissements, et qui se retrouve donc avec des locaux disponibles, en plein coeur de la métropole, avec une desserte en transports collectifs assurée par le tramway et par des bus à haut niveau de service reliant Lille à Roubaix et Tourcoing. Il lui demande donc s'il serait envisageable d'étudier cette proposition qu'il a défendue depuis plusieurs années auprès du rectorat dans la perspective de la libération des locaux du collège aujourd'hui réalisée et qui lui paraît constituer une réponse adaptée aux problématiques actuelles de « l'ascenseur social » auquel le Gouvernement est particulièrement attaché.

Texte de la réponse

OUVERTURE D'UNE CLASSE PRÉPARATOIRE POUR LES ÉLÈVES BOURSIERS AU LYCÉE KERNANEC DE MARCQ-EN-BAROEUL

M. le président. La parole est à M. Bernard Gérard, pour exposer sa question, n° 892, relative à l'ouverture d'une classe préparatoire pour les élèves boursiers au lycée Kernanec de Marcq-en-Baroeul.

M. Bernard Gérard. Je souhaiterais attirer l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la nécessité de favoriser une plus large ouverture des grandes écoles aux élèves boursiers dans le souci légitime de favoriser la mixité sociale.

Dans ce cadre, je me permets d'insister sur l'importance du rôle joué par les classes préparatoires et sur l'intérêt qui s'attacherait à développer davantage ces filières d'excellence dans les lycées publics.

Sur la métropole lilloise, dont je suis élu, les filières scientifiques et littéraires me paraissent bien représentées dans l'enseignement public.

Il n'en va pas de même pour la préparation aux grandes écoles de commerce, où le seul choix offert aux étudiants se situe dans le secteur privé : Saint-Paul, l'ESC et l'IESEG à Lille, Saint-Jean à Douai, avec un coût de scolarité inabordable pour un élève boursier.

Je plaide donc pour l'ouverture d'une telle filière, qu'il serait tout à fait possible d'implanter dans un lycée public, le lycée Kernanec, situé dans ma ville de Marcq-en-Baroeul, dont la partie collège vient d'être rattachée à deux autres établissements, et qui se trouve donc disponible au plein coeur géographique de la métropole lilloise, et idéalement desservi par les transports en commun.

Serait-il possible d'étudier cette proposition, maintes fois abordée avec le rectorat, et qui me paraît constituer une réponse adaptée aux problématiques actuelles de l'ascenseur social auxquelles le Gouvernement est particulièrement attaché ?

M. le président. La parole est à M. Hubert Falco, secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants.

M. Hubert Falco, *secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants*. Monsieur le député, cher Bernard Gérard, je vous demande encore une fois d'excuser ma collègue Valérie Pécresse, qui reçoit actuellement des personnels universitaires, et qui m'a chargé de répondre à votre question.

Comme vous le savez, favoriser l'accès aux grandes écoles des élèves boursiers est l'une des actions prioritaires de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'objectif de 30 % de boursiers dans les classes préparatoires est en passe d'être atteint, avec un an d'avance sur le calendrier initialement prévu. C'est là un légitime motif de satisfaction, qui doit nous conduire à franchir une étape supplémentaire en parvenant au même objectif de 30 % de boursiers dans les grandes écoles. La question a d'ailleurs fait débat, et même polémique, mais l'engagement du Gouvernement et de Valérie Pécresse a permis de trouver un accord avec les représentants des grandes écoles. C'est ainsi que dix mesures ont été retenues : elles seront intégrées dans une charte de l'égalité des chances qui sera signée entre le Gouvernement et les grandes écoles.

Et je me réjouis, monsieur le député, que sur votre territoire, dans la commune de Marcq-en-Baroeul dont vous êtes le maire, vous souhaitiez faire vivre cet idéal républicain, qui ne doit pas seulement rester un idéal mais devenir une réalité. Dans cette perspective, vous avez saisi le recteur d'une demande d'ouverture d'une section post-baccalauréat. Celui-ci a répondu par la négative. Je tiens toutefois à vous rassurer. Cette réponse ne portait pas sur le principe de l'ouverture d'une section post-baccalauréat dans votre lycée, mais sur la nature du projet envisagé, à savoir une classe de mise à niveau cinéma-audiovisuel. Le recteur a en effet considéré que le pôle d'enseignement - et en particulier les BTS - correspondant à cette discipline étant situé à Roubaix, l'ouverture d'une section à Marcq-en-Baroeul ne se justifiait pas.

Il va de soi que la question de l'ouverture d'une autre section, dans un autre domaine, serait à reconsidérer et pourrait naturellement recueillir l'aval du ministère, dès lors qu'elle s'inscrirait en cohérence avec une offre de formation déjà très large dans l'agglomération lilloise. L'égalité des chances doit se décliner sur tous les territoires de la République avec le plus grand souci de l'intérêt de tous les élèves, de tous les étudiants, et donc de l'intérêt général. Cet engagement, nous le tiendrons, monsieur le député, en vous aidant à construire un projet post-baccalauréat innovant et porteur d'avenir pour le lycée Kernanec.

M. le président. La parole est à M. Bernard Gérard.

M. Bernard Gérard. Merci beaucoup, monsieur le secrétaire d'État, pour cette information très importante. Je serai particulièrement actif pour suivre tous les éléments permettant de faire aboutir cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Gérard](#)

Circonscription : Nord (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 892

Rubrique : Grandes écoles

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 janvier 2010, page 420

Réponse publiée le : 27 janvier 2010, page 436

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 janvier 2010